



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
12-01-18

Dossier complet le :  
12-01-18

N° d'enregistrement :  
2018-5960

### 1. Intitulé du projet

Création d'une extension dans le cadre d'une croissance de l'activité du site (réalisée en 2015).  
Création d'une nouvelle usine de production dans le cadre d'un développement d'activité sur de nouveaux marchés  
Aéronautiques.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1° a)	Installation classée pour la protection de l'environnement soumises à autorisation pour la rubrique 2565 2.a (NB : non soumis à la rubrique 3260, volumétrie < 30 000 L après projet)
39°	Superficie globale du projet (bâtiments + accès + giration) : 15 000 m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Extension de l'usine actuelle par la création d'un nouveau bâtiment accolé au bâtiment existant (AP n°5676 du 12/06/2015).

Création d'une nouvelle usine de production à l'arrière de l'usine existante. Nouveau bâtiment distant d'environ 40 mètres.

## **4.2 Objectifs du projet**

La croissance d'activité du site et notamment la signification de nouveaux contrats nous ont amené à fabriquer, selon un procédé industriel similaire, des pièces de dimensions plus importantes. Il a donc été indispensable d'adapter notre outil de production et la volumétrie de nos locaux. Cela est passé par une augmentation des surfaces du site initial de Parthenay (Extension du site en 2015 - Arrêté préfectoral n°5676 du 12/06/2015).

Dans le cadre d'un développement d'activité sur de nouveaux marchés Aéronautiques, il est aujourd'hui primordial de mettre en œuvre des moyens et surfaces complémentaires en terme d'infrastructure immobilière pour permettre l'installation de nouveaux équipements industriels et procédés de fabrication.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Construction de l'extension de l'usine actuelle de Novembre 2014 à Septembre 2015 pour la partie terrassement, renforcement de sol, construction de l'atelier de production, bureaux, voiries et accès usine.

Construction d'une nouvelle usine d'Avril à Octobre 2018 pour la partie Atelier de production, Voirie et Accès usine.

Les locaux administratifs et sociaux étant à finaliser pour Décembre 2018.

Cette nouvelle usine aura un accès et une sortie véhicule indépendante de l'usine existante. Toutefois, un chemin d'accès piéton et véhicule léger sera créé pour assurer la liaison entre les deux usines.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

L'extension de l'usine actuelle assure, selon un procédé industriel similaire à celui employé dans l'usine existante, la fabrication de pièces de dimensions plus importantes. Elle dispose notamment de centres d'usinage robotisés, d'une unité de tribo-finition, d'une unité de traitement de surface robotisé (3 lignes), d'une ligne de ressuage et d'une unité de traitement des eaux par évapo-concentration nous permettant d'être aujourd'hui en zéro rejet industriel. L'ensemble des installations de traitement de surface, ressuage et traitement des eaux est placé sur rétention.

La nouvelle usine assurera des productions et process spécifiques par ligne de produits et les moyens industriels seront mis en œuvre au fur et à mesure de l'évolution d'activité. Cette nouvelle usine intégrera les moyens nécessaires à la fabrication de nouveaux produits pour assurer la prestation complète de fin de gamme, et aussi livrer des produits finis à nos clients.

Les procédés majeurs mis en œuvre sont de l'usinage 5 axes métaux durs, du traitement de surface métaux durs (base Titane, Nickel, TiAl), du contrôle tridimensionnel, de la super finition de surface et de l'assemblage de sous-ensembles.

Nous y intégrerons également les équipements et moyens nécessaires pour la mise en œuvre d'une cellule R&D et de formation de Techniciens d'usinage.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Arrêté Préfectoral d'Autorisation n°2154 du 12 Janvier 1989

Récépissé de déclaration n°4308 de 22/09/1994 abrogé le 22/11/2007

Avis du Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques réuni le 17/11/2011

Arrêté Préfectoral n°5177 du 16 Décembre 2011 portant sur la surveillance des rejets de substances dangereuses dans le milieu aquatique

Dossier de demande de modification au titre de la législation des installations classées de décembre 2013 - version C

Rapport de l'inspection des IC suite à la dépose du dossier de demande de modification au titre de la législation des IC pour le projet d'extension de l'usine

Avis du Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques réuni le 21/04/2015

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Extension de l'usine actuelle	4 800 m <sup>2</sup>
Nouvelle usine	6 500 m <sup>2</sup>
Hauteur d'ouvrage	9,5 m
Superficie globale du projet (extension + nouvelle usine + accès + voiries)	15 000 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

FORGES DE BOLOGNE  
ZI La Chauvelière  
11 rue Gustave Eiffel  
CS10044  
79200 PARTHENAY

Parcelle 122 (extension)  
Parcelles 122 et 121 (nouvelle usine)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 0° 12' 58" O Lat. 46° 38' 38" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Extension de l'usine actuelle pour faire face à la croissance d'activité du site.

Pièces de dimensions plus importantes nécessitant l'adaptation de l'outil de production et la volumétrie des locaux.

Le processus de fabrication est resté semblable à celui déjà en place, il n'y a donc pas eu de changement de seuils de classement ICPE, ni de nouvelle rubrique applicable.

Site autorisé par Arrêté Préfectoral n°5676 du 12 Juin 2015.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Parthenay est couverte par un PPri pour la Vallée du Thouet. Cependant, le site des FORGES DE BOLOGNE n'est pas impacté par ce PPri  PPri de la Vallée du Thouet approuvé par AP n°38 du 13/11/2008
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de connaissance sur ce sujet.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site fait partie d'une zone industrielle. L'occupation des sols est essentiellement faite de prairies. L'implantation du projet n'aura pas d'impact notable sur la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de zone Natura 2000 dans ou à proximité du projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de zone Natura 2000 et de site classé dans ou à proximité du projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'extension et la nouvelle usine seront implantées sur les parcelles 122 et 121. Ces parcelles font partie de la zone industrielle de la Chauvelière et sont faites de prairies.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La société AUBRIN TARTARIN fait l'objet d'un Projet d'Intérêt Général (PIG). Néanmoins, le site FORGES DE BOLOGNE est situé hors zones de danger définies par l'arrêté PIG du 24/03/2006.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les données météorologiques locales ne constituent pas un risque pour les installations. Le terrain est classé en zone de sismicité modéré (3). Conformément au décret 2010-1254 du 22/10/2010, des mesures préventives, notamment des règles de construction, d'aménagement et d'exploitation parasismiques, sont et seront appliquées aux bâtiments, aux équipements et aux installations de la classe dite "à risque normal" situés dans les zones de sismicité 2, 3, 4 et 5. La commune de Parthenay dispose d'un PPRi mais le projet n'est pas impacté.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La trafic actuel moyen est de l'ordre de 10 rotations/jour de camions. Nous pouvons estimer que l'extension et la nouvelle usine sera à l'origine d'une augmentation du trafic de l'ordre de 35%. Le projet ne remet donc pas en cause l'infrastructure routière présente autour du site, suffisamment dimensionnée pour accueillir ce trafic supplémentaire. Deux parkings supplémentaires seront mis en place pour le personnel : 50 places pour l'extension et 100 places pour la nouvelle usine.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'extension est implantée au Nord-Ouest et la nouvelle usine sera implantée au Nord-Est du bâtiment existant. Le projet sera à l'origine des mêmes types de bruits qu'actuellement. Toutes les machines et installations seront installées à l'intérieur du bâtiment pour limiter les niveaux sonores. Les locaux technique seront réalisés en maçonnerie pour diminuer les niveau sonores. L'impact sonore du site après projet ne devrait donc pas être significativement modifié. (NB : la première habitation est à plus de 180m)

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'extension est équipée d'un laveur de gaz pour notre unité de traitement de surface - ressuage.</p> <p>La nouvelle usine sera également équipée d'un laveur de gaz pour maîtriser nos rejets atmosphériques.</p> <p>Nos rejets dans l'air après projet ne devrait donc pas impacter l'environnement.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'extension a été munie d'une unité de traitement des eaux qui nous permet aujourd'hui d'être en zéro rejet.</p> <p>La nouvelle usine sera raccordé à cette unité de traitement des eaux.</p> <p>Le projet n'aura donc pas d'impact négatif sur les rejets liquides, mais seulement positif avec le maintien du zéro rejet déjà atteint avec l'extension.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les seuls effluents sont les eaux pluviales et les eaux usées, les eaux industrielles étant traitées à 100% par notre unité de traitement des eaux.</p> <p>Suite à l'extension, les eaux pluviales passent par un séparateur d'hydrocarbures pour traiter les eaux pluviales de voiries. Les eaux usées sont quant à elles envoyées au réseau public.</p> <p>Aucun changement notable n'est envisagé lors de la création de la nouvelle usine. La convention de rejet avec la CCPG devra être revue.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'extension et la création de la nouvelle usine engendrera inévitablement une augmentation des volumes de déchets produits, estimé à 20%.</p> <p>Néanmoins, l'extension a permis la mise en place d'une centrale de lubrification permettant le recyclage des huiles solubles d'usage.</p> <p>Dans le même souci, une seconde centrale sera mise en place pour la nouvelle usine et un reconditionnement des copeaux par centrifugation des huiles solubles sera mis en œuvre de manière à réduire la quantité de déchets (huiles solubles).</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Situé dans la zone industrielle de la Chauvelière, l'extension a été construite dans la continuité du bâtiment existant. Elle a été réalisée sur le même principe de façon à conserver une unité sur le site. La nouvelle usine sera située à l'arrière du bâtiment, et donc à l'abri des regards extérieurs. Elle sera de même réalisée suivant la même charte graphique que le bâtiment existant et l'extension. Le site est situé en contre-bas de la route desservant la zone industrielle et est donc peu visible.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sols visés par l'extension et la nouvelle usine sont faits de prairie. Aucune activité humaine particulière.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- ==> Mise en place d'un laveur de gaz dans l'extension et d'un autre laveur de gaz dans la nouvelle usine
- ==> Mise en place d'une unité de traitement des eaux dans l'extension du bâtiment existant
- ==> Raccordement des effluents industriels de la nouvelle usine à l'unité de traitement des eaux de l'extension
- ==> Mise sur rétention des unités de traitement de surface de l'extension et de la nouvelle usine ainsi que de l'unité de traitement des eaux de l'extension
- ==> Mise en place d'une unité de reconditionnement des copeaux pour séparer l'huiles solubles des copeaux et ainsi réduire nos déchets d'huiles solubles
- ==> Mise en place d'une centrale de lubrification dans l'extension et d'une autre centrale dans la nouvelle usine
- ==> Mise en place d'un mur coupe-feu entre le bâtiment existant et l'extension permettant de limiter toute propagation d'un éventuel incendie
- ==> Renforcement du gardiennage et du contrôle d'accès au site
- ==> Création d'un centre de formation interne

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
<b>1</b>	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
<b>2</b>	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
<b>3</b>	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
<b>4</b>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
<b>5</b>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
<b>6</b>	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Plan de masse préliminaire de la nouvelle usine avec visualisation de l'extension déjà réalisée en 2015

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature